



www.hippodromelacapelle.fr
Hippodrome International de La Capelle en Thiérache
Dimanche 28 Octobre 2018
Début des opérations : 13 h 00



Directeur de courses : Monsieur Jean-Louis THIEBEAUX
1er commissaire : Monsieur André BAILLY
Commissaires : Madame Christelle MAES, Messieurs Xavier AUBLIN, Emile-Paul COGNIOT, Didier MALEZIEUX-DEHON, Jean WECXSTEEN.

Informations concernant les disqualifications

Un cheval est disqualifié :
Lorsqu'il prend ou conserve, au galop ou à l'amble, un avantage déterminant sur ses concurrents.
Lorsqu'il effectue, quel que soit le nombre de fautes, 15 foulées dans l'une de ces allures avec une rigueur accrue et progressive en fin de parcours.
Lorsqu'il effectue une foulée au galop ou à l'amble dans la dernière partie du parcours matérialisée par un panneau signalétique rouge et blanc (implanté à entre 100 et 200 mètres du poteau d'arrivée) ou atteint ainsi le poteau d'arrivée.
Un cheval peut être disqualifié :
Lorsqu'il prend ou conserve un avantage déterminant sur ses concurrents dans une allure autre que celle du trot régulier (traquenard ou aubin),
Lorsqu'il effectue plus de 7 foulées dans l'une de ces allures (traquenard ou aubin) dans la dernière partie du parcours matérialisée par le panneau signalétique rouge et blanc.

Les propriétaires ou leurs représentants sont seuls responsables des distances ou des poids auxquels ils font partir leurs chevaux

1ère Course - Départ : 13 h. 30
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX BRUT TRADITION

Course F APPRENTIS-LADS-JOCKEYS
Départ à l'Autostart

20.000. - Attelé. - 2.700 mètres. 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 76.000.

Table with 12 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 16 horses and their details for the Prix Brut Tradition.

92 Engts - 60 forf. - 10 N.D.P. - 6 Elim.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

2ème Course - Départ : 14 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX CUVÉE NOBLESSE (Groupe A)

Course G

13.000. - Attelé, femelles. - 2.750 mètres. 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas gagné 2.400.

Table with 12 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 12 horses and their details for the Prix Cuvée Noblesse.

106 Engts - 67 forf. - 5 N.D.P. - 10 Elim.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3ème Course - Départ : 14 h. 30
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX HENRI SION (Groupe B)

Course G

13.000. - Attelé, femelles. - 2.750 mètres. 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas gagné 2.400.

Table with 12 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 12 horses and their details for the Prix Henri Sion.

106 Engts - 67 forf. - 5 N.D.P. - 10 Elim.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4ème Course - Départ : 15 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio, Quarté Régional

GRAND PRIX LECLERC - DROUILLET

Course D

Course Nationale LeTROT Open des Régions - Grand Nord - 5 ans
Course qualificative 22.000. - Attelé, femelles. - 2.750 mètres. 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 95.000. - Recul de 25 m. à 44.000.

Table with 12 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 18 horses and their details for the Grand Prix Leclerc - Drouillet.

71 Engts - 45 forf. - 4 N.D.P. - 4 Elim.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

Plaques jaunes

Plaques vertes

Plaques rouges

Plaques blanches

5^{ème} Course – Départ : 15 h. 30
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX QUALITROT PICARDIE (Groupe A)

Plaques bleues

Course F
Départ à l'Autostart

13.000. - Attelé, femelles. - 2.700 mètres. 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the 5th race.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

6^{ème} Course – Départ : 16 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX TRELOU SUR MARNE (Groupe B)

Plaques violettes

Course F
Départ à l'Autostart

13.000. - Attelé, femelles. - 2.700 mètres. 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the 6th race.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

7^{ème} Course – Départ : 16 h. 30
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX CUVÉE ROSE SAIGNÉE

Plaques noires

Course F Course Nationale
LeTROT Open des Régions - Grand Nord - 3 ans Course qualificative
Départ à l'Autostart

15.000. - Attelé, mâles. - 2.700 mètres. 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas gagné 6.200.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the 7th race.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

8^{ème} Course – Départ : 17 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX DE LA VILLE D'HIRSON

Plaques marrons

Course F
Départ à l'Autostart

15.000. - Attelé, mâles. - 2.700 mètres. 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the 8th race.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

* Apprenti ou lad-jockey n'ayant gagné aucune course. - * Apprenti ou lad-jockey ayant gagné moins de trente-cinq courses. - P/P : Cheval défermé. - P/P : Cheval défermé des antérieurs. - P/P : Cheval défermé des postérieurs. - 6 : Jument retirée définitivement de la reproduction.

(1) Gains des chevaux communiqués à titre indicatif.
(2) Les 6 dernières performances en France au maximum, figurant dans la colonne de droite sont données à titre indicatif (Performances définitives uniquement). Elles se lisent de gauche à droite en partant de la plus récente vers la plus ancienne. En cas de performances enregistrées sur plusieurs années, le changement d'année est indiqué entre parenthèses. Chiffre suivi de "attelé". - Chiffre suivi de "m" : performance "monté". - 0 : non placé. - D : disqualifié allures irrégulières. - G : disqualifié poteau au galop. - A : arrêté. - R : réqualifié. - T : tombé. - Q : temps de qualification sur 2.000 mètres pour les 2 ans inédits uniquement.

RECOMMANDATIONS AU PUBLIC
« Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- Pour les récépissés des paris enregistrés sur les courses locales via le système STAR de CPM, le paiement est effectué aux guichets correspondants de l'hippodrome organisateur de la réunion ou pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement en envoyant le récépissé à CPM - Service des Impayés - 30 rue des petits hôtel 75010 Paris.- Pour les récépissés des paris enregistrés sur les autres hippodromes pris via le Système d'Information Central du PMU, le paiement est effectué aux guichets correspondants de l'hippodrome (guichet PMU), ou pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain ur tous les hippodromes connectés au Système d'Information Central du PMU, dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris.

